



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E95877

VALABLE JUSQU'AU 12/05/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2005

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/04/2022

Capital : 35 420

Raison sociale : AMB AQUITAINE MAISON BOIS

Sigle : AMB
6 RUE DES METIERS
33290 BLANQUEFORT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 481 999 597 00034

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 62764/92

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H15048V1254000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H15048V1254000

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/04/2024

Téléphone : 09 82 25 46 25

Portable : 06 83 25 10 77

Fax :

Site Internet : www.amb.website

E-mail : contact@aquitaine-maison-bois.fr

Responsabilité légale :
RAFFETIN CYRIL GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2023
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	28/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.